

Ecole élémentaire Bois de Nèfles
151 Route des ananas
97490 Ste Clotilde
Tel : 02.62.28.27.93
Fax : 02.62.29.05.28

St Denis, vendredi 10 juin 2016

Le Directeur
A
Madame, Monsieur

.....

Objet : Compte-rendu du Conseil d'Ecole n° 3 – Année scolaire 2015/2016

Ordre du jour :

1) Santé – hygiène – sécurité

• **INCENDIE**

- 3 exercices ont été faits dans l'année.
- *Le DM devant la salle n°8 ne fonctionne plus.*

• **DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques)**

L'étude faite par l'équipe pédagogique sur les risques dans l'école a fait apparaître des niveaux importants pour certains dangers.

Le directeur réitère ici les demandes d'interventions suivantes :

- *Dératisation et mise en place de plaques sous les portes pour empêcher l'entrée des rongeurs*
- *Remplacement des plaques de faux plafonds et du panneau d'affichage dans les salles concernées*
- *Revêtement anti dérapant sur l'escalier métallique du bâtiment sud*
- *Réparer les irrégularités sous la coursive du bâtiment central*
- *Rigidifier la base du grillage côté Est de la cour des petits*
- *Appliquer régulièrement un produit contre les fourmis dans les interrupteurs, voire refaire l'installation électrique qui est envahie par les fourmis*

• **Mesures d'exposition aux champs électromagnétiques**

- Les mesures ont été effectuées le mardi 31 mai et le mercredi 1 juin 2016. Les résultats de ces mesures seront consultables sur le site «ANFR-cartoradio ». Elles ne montrent aucun dépassement des limites autorisées d'après le technicien.

• **Risque attentat**

- *Le niveau « vigilance renforcée » est maintenu sur tout le territoire français et les consignes liées aux attentats de novembre 2015 restent en vigueur notamment :*

✓ En amont de l'alerte

Maintien d'une posture de veille de tous.

Entrées et sorties surveillées par un adulte.

École fermée avec réduction et contrôle visuel des accès à l'école.

Contrôle de l'identité de toute personne inconnue se présentant au portail.

Éviter de stationner et de s'attouper devant les écoles ; une demande est faite ici aux services de la mairie de faire le nécessaire auprès de la CINOR pour étudier la possibilité du déplacement de l'arrêt du bus du transport scolaire plus bas, au niveau du parking de la mairie annexe de Bois de Nèfles. Mr DELORME, représentant de la mairie, posera la question de la faisabilité de cette demande au regard de la distance à parcourir à pied par les enfants vers ce nouvel arrêt.

Mise en place d'un PPMS spécifique avec réalisation d'exercices annuels.

✓ Pendant l'alerte

Donner l'alerte sans bruit (SMS) et sans se mettre en danger dans le cas d'une intrusion. Respect du silence pendant l'attente de l'arrivée des secours.

Alarme puis évacuation vers le parking de la pharmacie dans le cas d'une alerte à la bombe.

- **Point sur les travaux**

- **Réalisés** :

- * Dispositif d'évacuation des eaux pluviales derrière les salles informatiques et N°1.
- * Livraison de 4 PC en salle informatique.
- * Récupération du PC de direction pour réparation.
- * Connexion de l'imprimante aux PC administratifs.

- **Demandés** :

- * Mettre en place la fonction scanner du copieur toshiba sur les PC administratifs.
- * Réparation et remise en service du PC de direction avec récupération des données si possible.
- * Porte de séparation entre les salles 12 et 13 à réparer (ne s'ouvre plus).
- * Remplacement du bitume par du gazon synthétique.
- * Agrandissement et insonorisation de la salle de restauration scolaire.
- * Grillage du corridor d'entrée : réparation ou remplacement d'une portion de grille qui est déchaussée de son poteau.
- * Ravalement des façades des bâtiments.
- * Câblage internet haut débit de toutes les salles de classe avec bornes wifi dans chaque classe en lien avec le volet numérique du projet d'école (projets « TACIT » et « eTwinning » notamment).
- * Une demande de 15 tablettes tactiles sera adressée aux services de la caisse des écoles de Saint-Denis en rapport avec ce projet numérique.

Monsieur DELORME s'étonne que les demandes formulées ici ne correspondent pas aux données qu'il possède et demande au directeur de lui adresser à nouveau les mêmes demandes de travaux. Mr GRENOUILLER précise que les demandes de travaux ont toutes été adressées aux services concernés de la mairie selon la procédure fixée par la DPEG. Il ne peut pas alourdir sa charge de travail en multipliant les destinataires et les modes d'envoi de ses demandes. En outre, le secrétariat n'étant pas équipé de scanner, il ne pourra pas les envoyer par mail. Il demande que soit amélioré le processus de traitement des demandes de travaux émanant des écoles (envoyées par fax) soit amélioré afin qu'une réponse plus rapide en soit donnée et que le représentant de la mairie présent aux conseils d'écoles ait des réponses à y apporter. Mr DELORME propose de remettre lundi matin dès 8 heures à un représentant de la mairie, Mr LAUDE, une copie du tableau récapitulatif des demandes de travaux que

Mr GRENOUILLER a en sa possession. Ce dernier accepte cette démarche et note le rendez-vous.

2) Organisation de l'école

a) Administrative

- Rentrée 2016 élémentaire : effectifs ; structure prévisionnelle

- Effectifs et structure prévisionnelle :

* 305 élèves prévus à ce jour pour 12 classes soit une moyenne de 25.42 élèves par classe.

* 3 classes à doubles niveaux sont prévues, 1 CE1/CE2, 1 CE2/CM1 et 1 CM1/CM2.

Le directeur précise que cette structure n'est que prévisionnelle et qu'elle peut être modifiée jusqu'à la rentrée scolaire en fonction des nouvelles inscriptions et radiations.

- Rentrée 6^{ème} 2016

- 61 élèves quitteront l'école pour aller en 6^{ème}. La répartition des affectations prévisionnelles en fonction des collèges est la suivante :

- Bois de Nèfles : 53 élèves
- 2 Canons : 4 élèves
- Jean Albany : 2 élèves
- Emile Hugo : 1 élèves
- Hors département : 1
- 5 demandes de dérogation ont été adressées : 2 pour le motif « limite de secteur » (adresse de l'élève plus proche du collège de Bois de Nèfles que du collège des 2 canons), 3 pour la section football du collège des 2 canons.

- Date des résultats des affectations définitives : jeudi 16 juin 2016

- Date des inscriptions dans les différents collèges : à partir du lundi 20 juin

- Calendrier 2017/2020 : consultation du Conseil d'École sur les 4 propositions du CEN

- Présentation par le directeur des 4 projets proposés par l'académie soumis à consultation.

- Nombres de voix obtenues :

- Projet A : 0
- Projet B : 1
- Projet C : 1
- Projet D : 11

b) Pédagogique

- Liaison GS/CP

- La prochaine concertation programmée se tiendra jeudi 16 juin 2016 pour l'aide à la constitution des classes de CP.

- Une réunion de parents d'élèves est programmée le samedi 2 juillet 2016 à 10h15 à l'école.

- Présentation de l'outil ministériel « la malette des parents CP » et distribution des listes d'effets scolaires à l'occasion des réunions de classes lors de la rentrée scolaire.

- **Projet d'école – Actions 2016/2017**

- L'équipe pédagogique souhaite reconduire certaines actions existantes et développer le volet numérique de son projet d'école au service de la maîtrise de la langue française et des langues vivantes. Voici les actions prévues pour 2016/2017 :

- ✓ « SRAN » avec la mutualisation des moyens humains et structurels des 3 écoles du quartier pour permettre la mise en place d'un groupe de SRAN à chaque vacance.
- ✓ Liaison inter degrés GS/CP et CM2/6^{ème} avec un renforcement attendu cette année.
- ✓ Volet numérique important ces prochaines années :
 - « Le plaisir de lire et écrire » avec la création d'écrits variés selon les classes et leurs projets. Les productions seront exposées en fin d'année, oralisées dans les classes et mises en forme pour le blog
 - « TACIT » au cycle 3 qui prévoit l'utilisation de tablettes tactiles connectées en wifi pour un travail individualisé en lecture implicite (travail sur la compréhension fine). Cette action est déjà menée au collège de Bois de Nèfles ce qui renforce l'intérêt de la mener à l'élémentaire.
 - « Le blog de l'école » qui est une action phare depuis plusieurs années en permettant à tous de valoriser ses productions et aux petits blogueurs du samedi de renforcer leurs compétences dans les TUIC.
 - 2 actions « eTwinning », l'une en anglais et espagnol, l'autre en anglais.
- ✓ Le volet culturel sera maintenu avec quelques aménagements en fonction des projets culturels de classes et 4 projets de sorties scolaires avec nuitées vers le centre Jacques TESSIER sont déjà envisagés : 1 CP sur le thème de « la mer et l'environnement », 1 CE2 axé sur la géographie en lien avec un projet « eTwinning » de correspondance avec des classes de pays étrangers et dont le thème est « les paysages de la Réunion », 2 CM2 sur le thème du « patrimoine historique de notre île ».

Avis du Conseil d'Ecole sur le projet d'école présenté : Le conseil d'école donne son accord

c) Educative

- Coopérative : bilan de fin d'année scolaire par le mandataire

La mandataire présente les comptes de cette fin d'année scolaire.

La coopérative présente un solde final aux alentours de 3 500 euros.

Des actions seront nécessaires pour permettre la réalisation de tous les projets envisagés par l'équipe pédagogique.

- Accompagnement éducatif : bilan

- 15 élèves ont bénéficié de ce dispositif sur l'année scolaire.

- 6 autres élèves avaient été sollicités par les enseignants mais n'étaient pas disponibles.

- 1 élève a été radié de l'accompagnement éducatif pour manque d'assiduité.

- Les 15 élèves étaient répartis en 3 ateliers dirigés par 3 enseignants.

- **ARE et ATP : bilan 2015/2016 et projet 2016/2017**

Rappel des décisions du CE du 25 mars 2016 :

- Accord du Conseil d'école sur les propositions suivantes pour la rentrée 2016 :
 - Chant dans une salle de classe.
 - Moringue dans la cour des petits entre les salles 8 et 9.
- Refus du Conseil d'école sur les propositions suivantes pour la rentrée 2016 :
 - Pas de percussions → problème de bruit incompatible avec les activités de l'accompagnement éducatif (aide aux devoirs).

Mr DELORME n'a pas d'autres informations à apporter au conseil d'école concernant les activités périscolaires et leurs horaires prévues par la mairie pour la prochaine rentrée scolaire.

Sur la demande des parents élus ici présents d'un dispositif de prise en charge de enfants le mercredi après la classe, Mr DELORME n'a pas d'information à apporter. Il précise que 33 places seront disponibles dans le cadre du « mercredi jeunesse ». Il signale qu'il n'y aura pas de service de cantine ce jour là pour les élèves qui ne seront pas inscrits au « mercredi jeunesse ».

Les parents élus critiquent fermement ce manque d'informations qui ne permet pas aux parents de s'organiser en prévision de la rentrée. De plus, ils demandent fortement qu'un dispositif de garde soit mis en place après la classe le mercredi, les 33 places du « mercredi jeunesse » ne semblant absolument pas être suffisant au regard du nombre de parents d'élèves exerçant une activité professionnelle dans cette école.

3) Questions diverses

✓ **TOMBOLA de fin d'année**

Le tirage aura lieu le lundi 27 juin 2016 à 13h30.

2 élèves de CP seront désignés et procéderont au tirage au sort des numéros gagnants en présence du directeur, de la secrétaire et d'un parent ici présent volontaire : Mme VITRY Valérie.

✓ **Fête de fin d'année**

Pour des raisons de sécurité en lien avec l'état d'urgence en vigueur sur tout le territoire français, le directeur annule la fête de fin d'année avec la présence des familles. Néanmoins, pour le plaisir des élèves, un spectacle d'élèves, avec chants et danses, sera organisé à l'école le vendredi 24 juin après-midi. Seuls les élèves ainsi que le personnel de l'école y seront présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Directeur
P. GRENOUILLER